

La déchèterie

15 décembre 2021

La déchèterie est un centre de tri pour toutes les matières les plus courantes et ouvert à tous les particuliers.

Sécurité routière

En cas d'affluence, ne bloquez pas les ronds-points ni les rues perpendiculaires.

Jours et heures d'ouverture

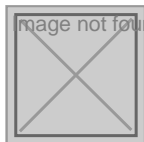
La déchèterie est ouverte tous les jours de la semaine, de 10h à 17h45.

La déchèterie est fermée les jours fériés et certains jours pour raisons techniques :

Fermeture 2022

- Samedi 1^{er} janvier
- Lundi 18 avril (Lundi de Pâques)
- Dimanche 1^{er} mai (Fête du travail)
- Dimanche 8 mai (Victoire 1945)
- Jeudi 26 mai (Jeudi de Ascension)
- Lundi 6 juin (Lundi de la Pentecôte)
- Jeudi 14 juillet (Fête nationale)
- Lundi 15 août (Assomption)
- Mardi 1^{er} novembre (Toussaint)
- Vendredi 11 novembre (Armistice 1918)
- Dimanche 25 décembre (Noël)

image not found or type unknown



Déchets admis et non admis

Collecte des encombrants

Nantes Métropole procède gratuitement à l'enlèvement des encombrants des particuliers sur rendez-vous.

Pour pouvoir bénéficier d'un rendez-vous, le nombre maximum d'objets à enlever ne doit pas dépasser 5, leur longueur ne doit pas excéder 3 mètres et leurs poids ne doit pas être supérieur à 80 kilos.

Sur le site de [Nantes Métropole](https://www.nantesmetropole.fr), vous trouverez la liste des objets refusés.

Prenez rendez-vous en contactant le numéro vert suivant : 0 800 00 70 76 (du lundi au vendredi de 10h à 18h – appel gratuit depuis un téléphone fixe)

Quels sont les horaires de la déchèterie ?

La déchèterie, située rue de la Pyramide, est ouverte du lundi au dimanche de 10h à 17h45, à l'exception des jours fériés.

Où doivent aller les entreprises et artisans pour leurs déchets ?

Sur les déchèteries professionnelles (Rezé, Couëron...), une liste des exutoires est disponible auprès de la direction Déchets selon la typologie des déchets.

Les véhicules professionnels, utilisés dans un cadre privé, sont-ils acceptés sur la déchèterie ?

Oui à condition qu'ils fassent moins de 2 mètres de haut et qu'ils ne contiennent pas de déchets liés à une activité professionnelle.

Où déposer les déchets non acceptés en déchèterie, comme l'amiante ?

Les usagers doivent se rendre en déchèterie pour demander un laissez-passer et recevoir les consignes d'emballage des déchets amiantés. Ensuite les usagers doivent les apporter à ECOTERRE (Le Plantis – 44850 Le Cellier), les lundis, mardis et vendredis, de 8h à 11h45.

Où aller lorsque l'on dispose d'un véhicule plus haut que la barrière ?

Les déchèteries de Rezé et La Chapelle-sur-Erdre acceptent les véhicules de plus de 2 mètres de haut, à condition d'obtenir un laissez-passer

Déchèterie
Rue de la Pyramide
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

Contact

Nantes Métropole

Pôle Loire, Sèvre et Vignoble

6 rue Marie Curie

44120 Vertou

02 72 01 26 00

[Écrire](#)

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Fermés les jours fériés.

■

- [Contact](#)